

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine portant nomination d'un Délégué permanent à une Assemblée Internationale.
Ordonnance Souveraine portant titularisation d'un fonctionnaire.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Commission du chômage.
Enquête de commodo et incommodo.

ÉCHOS ET NOUVELLES :

Obsèques.
Réunion à l'Automobile Club.
Société de Conférences. — La Norvège, par M. Pauchard.

LA VIE ARTISTIQUE :

Dans les Concerts.

VARIÉTÉS :

Les Mots Héroïques, par Marcel France.

Annexe au « Journal de Monaco » :

ASSEMBLÉE MONÉGASQUE — Compte rendu de la séance du 31 mai 1932.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 1395.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

S. Exc. le Comte de Maleville, Notre Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près S. Exc. le Président de la République Française, est nommé, à titre permanent, Délégué de Notre Principauté à l'Assemblée Générale de la Maison de la Chimie, en conformité de l'article 10 des Statuts de cette Institution Scientifique.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Directeur du Service des Relations Extérieures et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le onze novembre mil neuf cent trente-deux.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1396.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine du 25 septembre 1910 relative au Lycée de Monaco :

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Crovetto Louis-Constant, Bachelier ès Sciences-Langues-Vivantes-Philosophie. Ré-

péiteur stagiaire au Lycée, est nommé Répétiteur (6^{me} Classe) dans cet Etablissement.

Cette Décision aura effet à dater du 1^{er} octobre 1932.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le treize novembre mil neuf cent trente-deux.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

AVIS & COMMUNIQUÉS**COMMISSION DU CHOMAGE**

Il est rappelé aux chômeurs de la Principauté, qu'ils doivent renouveler, tous les quinze jours, leur inscription à la Mairie, faute de quoi ils seront radiés sans préavis des listes de chômage.

Ils devront fournir à l'appui de celle-ci copie de certificats et références attestant la profession déclarée.

D'autre part, MM. les hôteliers, chefs d'établissements et d'entreprises, commerçants et employeurs de toutes catégories, désireux d'engager du personnel, sont informés que la liste, tenue à jour, des chômeurs de tous les métiers est à leur disposition à la Mairie et dans les Commissariats de Police ainsi qu'aux sièges de l'Union des Intérêts Hôteliers et de la Mutualité Hôtelière.

La délivrance des nouveaux permis de séjour ne sera autorisée que dans la mesure où il sera dûment prouvé qu'aucun chômeur n'est susceptible de remplir l'emploi dont la vacance motive la demande de ce document. Dans tous les cas cette dernière devra toujours être accompagnée de toutes pièces justifiant de la profession et des capacités des intéressés.

Enquête de Commodo et Incommodo

Le Président de la Délégation Spéciale Communale, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Officier de la Légion d'Honneur, a l'honneur d'informer les habitants qu'une demande a été faite par M. Irondele Paul, à l'effet d'être autorisé à exploiter un atelier de réparation d'automobiles (sans machine ni moteur) à la Condamine, rue Bosio, villa Sylviane.

En conséquence, le dossier de cette affaire sera déposé à la Mairie pendant dix jours, à compter d'aujourd'hui 22 novembre courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de cette exploitation, sont

invitées à prendre connaissance du dossier et à soumettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Monaco, le 22 novembre 1932.

P. le Président
de la Délégation Spéciale Communale,
Un Membre de la Délégation,
F. AURÉGLIA.

ÉCHOS & NOUVELLES

Jeudi dernier ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. Pierre Aufroy, ancien Commissaire de Police à Monte-Carlo.

En tête du long cortège on remarquait M. Galèpe, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, de nombreux hauts fonctionnaires et les anciens collègues du défunt.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Charles et le corps a été placé au dépositaire en attendant son transfert à Besançon où aura lieu l'inhumation.

L'Automobile Club de Monaco a fêté dimanche dernier l'admission de son millième membre, au Cottage du Cap-Martin.

Une centaine de sociétaires prirent part aux différents concours organisés dans les jardins de cet établissement et au déjeuner servi à midi.

Au champagne, M. Alexandre Noghès, Président, fit un succinct historique du Sport Vélocipédique fondé en 1890 et qui donna naissance, en 1924, à l'Automobile Club. Il parla des Rallyes Internationaux, des Semaines Automobiles, et enfin de la Course dans la Cité, « le Grand Prix de Monaco » qui a tous les ans un si retentissant succès. Il rappela l'affiliation du Club à « l'Association Internationale des Automobiles Clubs Reconnus » et au Conseil Central du Tourisme International.

M. Noghès dit sa joie de voir si nombreux les camarades de la première heure et remercia ses collaborateurs du concours qu'ils apportent à la réalisation de ces beaux résultats. Il termina en portant la santé de S.A.S. le Prince, Président d'Honneur, et de la Famille Souveraine.

SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES

La saison des conférences du mercredi soir a été brillamment inaugurée le 16 novembre, à 20 h. 30, par une très intéressante causerie de M. Pauchard, professeur du Lycée ; un très nombreux public assistait à cette première soirée, qui obtint le plus grand succès.

Au cours d'un voyage à travers la Norvège méridionale, M. Pauchard fit admirer, à son nombreux auditoire, la splendide région des fjords aux féériques enchantements ; les solitudes désolées des fields et les panoramas variés et grandioses qui se

déroulent aux yeux éblouis du voyageur le long de la voie ferrée Oslo-Bergen, une des merveilles du monde. Le voyage se termine à Trondjem, l'ancienne capitale des Vikings, les fameux pirates normands.

M. Pauchard souligna, au passage, les belles qualités de la race norvégienne, taciturne, renfermée, individualiste certes, mais énergique, audacieuse, laborieuse et d'esprit franchement démocratique.

La lecture de quelques beaux poèmes judicieusement choisis du grand poète norvégien Bjørnson agrémenta cette causerie, illustrée en outre par de belles projections de M. Tournay et un film de la Maison Gaumont.

LA VIE ARTISTIQUE

DANS LES CONCERTS

Le mercredi 16 novembre, M. Paul Paray a repris — et de quelle triomphale façon ! — la direction de ces *Concerts Classiques et Modernes* qui constituent, à n'en pas douter, l'une des plus sûres, des plus hautes attractions d'art des saisons hivernales de Monte-Carlo. Ce fut une indicible joie pour le public dilettante de saluer de l'unanimité de ses acclamations le chef que la supériorité de sa maîtrise a hissé au premier rang parmi les plus illustres batteurs de mesure de notre époque. Joie d'autant plus sincère et d'autant plus vive que les fervents des Concerts, et ils sont nombreux ici, furent un moment obsédés par la crainte de perdre le musicien de grand savoir, l'artiste de grand goût, le dirigeant d'orchestre hors de pair qu'est M. Paul Paray. En effet, nommé Directeur-Président des *Concerts Colonne*, à Paris, poste éminent s'il en fut, M. Paul Paray aurait-il encore la possibilité de venir, chaque semaine, conduire la valeureuse réunion d'instrumentistes composant l'Orchestre de Monte-Carlo. On était fort anxieux, et franchement il y avait de quoi, — M. Paul Paray étant de ceux qu'il est plutôt difficile de remplacer.

Grâce à une combinaison heureuse pour tous, M. Paul Paray n'a pas abandonné le poste où, depuis plusieurs années, il se couvre de gloire. Que le Seigneur, distributeur souverain des meilleurs biens de ce monde, soit donc solennellement et chaudement remercié en la circonstance. Et, pour que rien ne vienne troubler notre présente satisfaction, éloignons du mieux qu'il nous est possible de notre pensée l'attristant : « Pourvu que ça dure ? » qu'aux plus miraculeuses heures Napoléoniennes ne cessait de murmurer, en son bon sens réfléchi, l'admirable et imposante Madame Mère.

On ne saurait trop le clamer, il n'est rien de si rare qu'un vrai, complet et parfait chef d'orchestre, lequel est par excellence la volonté, la puissance animatrice, le centre, l'intelligence et la conscience de toute exécution musicale. « Le chef d'orchestre, a écrit l'un des « plus magnifiques représentants de la musique française, est l'ambassadeur de la pensée des maîtres, il « en est responsable devant les artistes, et doit en être « l'expression vivante, le miroir fidèle, le dépositaire « incorruptible. »

De quelconques brandisseurs de baguettes, menant tout à la grosse, sans pensée, sans nuance et sans art, des « bûcherons », ainsi que disait si drôlement Jean-Jacques, à cause des coups dont ils accablent le pupitre « pour être entendus de loin », on en rencontre plus d'un quarteron ; mais ne courent pas précisément les orchestres les chefs de talent aussi indiscutable, qu'indiscuté, qui, avec la plus lumineuse autorité, savent dégager des plus colossales convulsions et des extrêmes ténuités de l'océan orchestral, l'idée mère d'une œuvre, en rendre et l'ampleur et la splendeur et les suprêmes grâces et les divers raffinements, mettre en particulier et éloquent relief les trésors de sensibilité émotive d'une musique, ses plus exquises subtilités, sa poésie, son humanité, son lyrisme, donner toute sa force à la beauté de son expression, à l'originalité de ses accents, à la particularité de ses couleurs, accorder leur pleine valeur aux richesses mélodiques, comme leur véritable prix aux trouvailles harmoniques et aux accouplements de timbres, ayant sans cesse la préoccupation de la personnalité et de la pureté du style, le respect de la ligne d'un morceau, ne sacrifiant pas l'essentiel à l'agrément du détail... En un mot, ces merveilleux dirigeants, dispensateurs généreux de nobles, grandioses et délicieuses impressions, grâce à qui les banquets de la musique n'ont jamais d'infortunés convives.

Le programme du « Festival » d'inauguration de la grande Saison des Concerts, entièrement consacré à la

musique française, se composait de l'*Ouverture de Gwendoline* de Chabrier, de *Pelléas et Mélisande* (Prélude, Frileuse, Sicilienne) de Fauré, de *Cydalise et le Chèvre-Pied* (suite d'orchestre extraite du ballet portant ce titre) de Pierné, de la *Valse* de Ravel, du « Menuet des Follets, de la Valse des Sylphes et de la Marche Hongroise » de la Damnation de Faust de Berlioz. De ces pages de belle magnificence ou de curieuse recherche technique, largement traitées ou finement ouvrées, si variées de facture, mais archi-connues, et que M. Paul Paray conduisit, comme à son ordinaire, avec la dernière perfection, nous nous garderons bien de dire quoi que ce soit. On ne peut toujours ressasser les mêmes phrases et s'extasier de même sorte.

Mais s'il y a une limite à tout, même au radotage, nous tenons à relater l'immensité de la manifestation enthousiaste dont fut l'objet M. Paul Paray dès qu'il fit son apparition pour monter au pupitre. Le public était debout, la salle toute vibrante et frémissante et comme en ébullition. C'était à qui des auditeurs et des musiciens applaudirait le plus furieusement l'admirable M. Paul Paray qui fort touché d'un accueil aussi triomphal que spontané, ne savait trop comment remercier la foule dilettante... Inutile de constater, n'est-ce pas ? que le concert ne fut qu'un *crescendo* de bravos, et qu'après les suprêmes accords de la *Marche Hongroise* de Rakoczy, génialement arrangée et orchestrée par Berlioz, le brouhaha de cris, d'acclamations, de rappels, d'ovations, etc., était indescriptible.

A. C.

VARIÉTÉS

LES MOTS HÉROÏQUES

A-t-on crié : « Debout les morts ! » dans une tranchée de l'Argonne ? A-t-on jeté, durant la plus terrible des guerres, certains mots héroïques que les journaux ont rapportés ? Il est difficile de le savoir ; on brode toujours un peu autour des récits de batailles ; les événements sont encore trop près de nous pour que la vérité se dégage nettement ; il vaut mieux attendre l'histoire impartialement et interroger un passé plus lointain.

Murat était d'avis que l'éloquence militaire est de « la blague » tout simplement et qu'au feu le geste est tout.

— « Tenez, disait-il à ses aides de camp au moment où, sur l'ordre de l'Empereur, il allait prendre la tête de ses escadrons pour charger, vous allez voir ce que c'est que l'éloquence militaire. » Et, piquant des deux, le sabre élevé, il partit en avant, en criant aux premiers rangs de ses cavaliers, raconte Marbot : — « Camarades, j'ai le... rond comme une pomme ! rond comme une pomme ! En avant ! » En avant ! c'est tout ce que chasseurs et houzards avaient entendu. Mais ce cri et le geste du sabre pointé vers les batteries ennemies avaient suffi pour les électriser et les enlever.

On ne fait pas de discours sur les champs de bataille et les discours militaires que l'Histoire nous a conservés sont l'œuvre de rhétorique parfois admirable d'un Tito-Live, mais le plus souvent celle boursoufflée d'un abbé Vertot.

L'éloquence au feu se traduit d'ordinaire par un mot héroïque comme celui que Cambonne cracha à la face des « habits rouges » de Wellington et ces mots-là n'ont pas place dans les *Conciones*, défense d'ailleurs de déposer du sublime dans l'Histoire a dit Victor Hugo à propos de celui-là, le vrai.

Si l'éloquence se traduit par une phrase, elle est brève et énergique. C'est ainsi qu'à Marengo, Bonaparte voyant apparaître dans la plaine les plumets sauveurs de la division de Desaix, s'avança vers le plus proche des bataillons qui battaient déjà en retraite pied à

pied et lui cria de toute sa voix : « C'est assez reculer. Souvenez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille ! » Bien peu entendirent, dans le fracas, mais ce fut assez pour que, s'arrêtant, ils devinssent un centre de ralliement et que, l'offensive reprise, les Autrichiens fussent refoulés en désordre, la baïonnette aux reins.

Le général Friant, qui fut un des grands entraîneurs des armées impériales, eut aussi un mot épique que Marbot nous a également conservé. Un jour que les boulets faisaient rage dans les rangs de sa division de la Garde et que les plus braves les saluaient au passage, il poussa son cheval au milieu du champ de mort en criant à ses grenadiers : « Allons donc, relevez la tête que je voie vos moustaches ! »

Voilà les vrais mots de bataille. Ceux des Anglais sont plus froids, comme leur tempérament. On a rappelé, à propos de Trafalgar, le mot d'ordre que Nelson communiqua à la flotte anglaise par les signaux de pavillons, avant que le premier coup de canon ne fût tiré : « L'Angleterre compte que chacun aujourd'hui fera son devoir ». C'est beau et simple comme l'antique. Mais il faut à notre tempérament militaire plus de vivacité et de gaieté, comme une mousse de champagne ou un coin de panache.

Il y a dans les *Souvenirs* du général de Kerbrech, un tout petit récit de quelques lignes qui fait tableau, tableau de superbe allure où se retrouve, comme fixé en quelques traits, le fond héroïque du tempérament militaire français :

— « Allez dire aux chasseurs d'Afrique de charger encore une fois », m'ordonne le général Ducrot. J'accours au plus vite auprès du général de Gallifet... Le général commande : « Pelotons à droite, au galot ! » Le mouvement s'exécute comme à la manœuvre. Le général Ducrot accourt de son côté :

— « Allons, mon petit Gallifet, s'écrie-t-il, encore un effort... pour l'honneur des armes ! »

Le général de Gallifet répondant simplement, en soulevant son képi étoilé :

— « Tant que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un ! »

Et ces escadrons de héros chargèrent encore une fois, à fond, s'égrenant peu à peu...

Le geste suit le mot, au feu, et le geste a aussi son éloquence.

A l'affaire du pont de Kehl, en 1797, les Autrichiens avaient repoussé les régiments français, ou plutôt les demi-brigades, comme on disait encore, jusqu'au pont volant qui leur avait servi à passer le fleuve. Le général Lecourbe, rouge de honte et de colère, fit replier les premiers tabliers du pont, et se jetant au-devant des fuyards leur hurla en quelque sorte au visage : « Voici le Rhin et voici l'ennemi. Il faut vous noyer ou vous battre : choisissez ! » Et il chargea à leur tête, repoussant les assaillants et leur infligeant d'énormes pertes.

Le mot du maréchal Catinat à la bataille de Chiari, rappelle un peu celui de Lecourbe. Un officier ayant dit tout haut : « C'est à la mort qu'on nous mène ! » — « Il est vrai, Monsieur, lui fit froidement Catinat qui avait entendu : la mort est devant, mais la honte est derrière ! » Et il gagna la bataille.

Avec le souvenir de Murat, nous avons commencé par un mot de bataille gai, nous finirons par un mot anglais d'une cinglante humour et, qui est plus, est un mot de Cromwell dont la brutalité était plus notoire que l'esprit. A la bataille d'York, comme un de ses lieutenants

fuyait devant les troupes royales, entraînant tout son monde à sa suite, il lui coupa la route et dit à cet officier, qui était lord Manchester, le regardant les yeux dans les yeux : « Vous vous trompez, milord, l'ennemi n'est pas de ce côté ! » Encore un mot qui gagna la bataille.

MARCEL FRANCE.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, le dix-neuf mai mil neuf cent trente-deux, enregistré,

Entre la dame Virginia-Maria DELPERRO, épouse du sieur Antoine Bottero, demeurant à Monaco, « Bar Jeannot », 22, rue Basse,

Et ledit sieur Antoine BOTTERO, son mari, ayant demeuré à Monaco, actuellement sans domicile ni résidence connus,

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Donne défaut contre le sieur Bottero, faute de comparaître.

Prononce le divorce entre les époux Delperro-Bottero aux torts et griefs exclusifs du mari avec toutes ses conséquences de droit. »

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 18 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907, modifiée par celle du 11 juin 1909.

Monaco, le dix-huit novembre mil neuf cent trente-deux.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AGENCE COMMERCIALE M. MARCHETTI
20, rue Caroline
MONACO

Contrat de Location
(Première Insertion)

Par acte sous-seing-privé en date du 15 novembre 1932, enregistré, M. Eugène WEBER, hôtelier, demeurant à Monte-Carlo, rue des Lilas, a donné en location à M. Honoré SELVES, propriétaire du Grand Hôtel de France à Meyrueis (Lozère), le fonds de commerce d'Hôtel Restaurant Cosmopolite, situé à Monaco, rue de la Turbie, n° 4, pour une durée de sept mois à compter du 15 novembre.

Avis est donné à tous créanciers et fournisseurs qu'à compter du 15 novembre 1932 au 15 juin 1933, tous les frais d'exploitation, tous achats du dit fonds sans aucune exception sont à la charge entière de M. Selves, seul responsable.

Pour tous renseignements Agence Marchetti.

Agence V. F. CURSI
29, boulevard Princesse-Charlotte - Monte-Carlo

Cession de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 22 octobre 1932, enregistré, M. François ONESTI a vendu à M^{me} Madeleine FANTINO, épouse de M. Carlo DAVICO, le fonds de commerce « Vins en gros et détail à emporter, huiles et savons, vente à emporter des liqueurs, bières et limonades et eaux minérales » qu'il exploitait à Monte-Carlo, passage Saint-Michel, villa Madelon.

Opposition, s'il y a lieu, à l'Agence Cursi, dans le délai de dix jours à partir de la date de la deuxième insertion.

Monaco, le 24 novembre 1932.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

Donation de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le huit novembre mil neuf cent trente-deux, M. Pierre ROUGIER, commerçant, et M^{me} Marguerite BILLOT, son épouse, demeurant à Monte-Carlo, Park Palace, ont fait donation à leurs fils M. Jean-Louis ROUGIER et M. Marcel-Etienne ROUGIER, demeurant également Park Palace, du fonds de commerce de bonnetterie de soie et articles de Paris, qu'ils exploitaient à Monte-Carlo, boulevard des Moulins, Park Palace.

Opposition, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Settimo, notaire, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 1932.

(Signé :) A. SETTIMO.

Cession de Parts de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte sous signatures privées fait à Monaco, le dix novembre mil neuf cent trente-deux, enregistré, M. Virgile-Gaston-Arthur TOGNOLI, commerçant, demeurant à Monte-Carlo, Castel Florence, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Rino-Richard TOGNOLI, a vendu les droits, parts et portions indivises leur appartenant dans un fonds de commerce de bazar, chapellerie, mercerie et confection pour dames, vente d'huile d'olive et de graines au détail, sis à Monte-Carlo, Villa Hélène, 8, avenue Saint-Laurent, connu sous le nom de Bazar de la Madeleine, à M. Gabriel LENZI, demeurant à Monte-Carlo, 8, avenue Saint-Laurent, et à M^{me} Alice-Adrienne-Joséphine-Victorine LENZI, épouse de M. Auguste ZANARDI, coiffeur, demeurant à Monaco, Pont Sainte-Dévote, Maison Gamba.

Opposition, s'il y a lieu, au fonds vendu, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 1932.

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO
(Mont-de-Piété)

VENTE

Il sera procédé le **mercredi 7 Décembre 1932**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant la deuxième quinzaine d'Octobre 1931, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux et objets divers.

Société Alimentation du Sud-Est

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le samedi 10 décembre 1932, au siège social, square Théodore-Gastaud, Monaco, à 16 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 2° Rapport des Commissaires aux Comptes ;
- 3° Inventaire, bilan et compte de « Profits et Pertes » arrêtés au 30 juin 1932 ; approbation des comptes s'il y a lieu et quitus à qui de droit ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Election d'un Administrateur à la suite de l'expiration du mandat confié à l'un d'eux ;
- 6° Autorisation aux Administrateurs de traiter directement ou indirectement des affaires avec la Société ;

7° Tirage au sort de 300 Obligations à amortir le 1^{er} juillet 1933 ;

8° Nomination de trois Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1932-1933 et fixation de leur rétribution.

Le Conseil d'Administration.

LES ANNALES

Les ANNALES redeviennent hebdomadaires. Le premier numéro de la formule nouvelle porte la date du 18 novembre. Il s'agit là d'un effort remarquable : le texte d'une grande revue et les images d'un grand illustré. Les signatures de Bouget, de Pierre Benoit voisinent avec celles de Béraud, de Duhamel, de Morand, de Georges Suarez, de Sinclair Lewis, de Hervé Lauwick et de Maurois. Ce numéro est un enchantement, une réussite totale. En vente partout : 2 francs.

LISEZ

JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques
Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VISITEZ LES ILES BALEARES EN PARTANT DE MARSEILLE

Marseille ouvre les voies du soleil : Côte d'Azur, Afrique, Orient. Chaque jour de grands paquebots en partent ou y arrivent.

C'est aussi par Marseille qu'on se rend aux Baléares, îles privilégiées, dont les baies, les sites de montagne, les monuments sarrasins attirent et captivent.

Chaque vendredi, le paquebot « Djemila », de la Compagnie de Navigation Mixte, quitte le grand port méditerranéen à 18 heures pour toucher Palma, dans l'île Majorque, le samedi à 13 heures. Au retour, départ de Palma le mardi à 10 heures pour rentrer à Marseille le mercredi à 7 heures. Ainsi la partie la plus intéressante du trajet s'effectue de jour.

Le voyageur peut prendre soit un billet simple, soit un billet d'aller et retour. Mais pour apprécier toute la beauté des Baléares, le mieux est de faire l'une des croisières de 5 ou 12 jours, organisées en hiver au départ de Marseille ; vous n'avez aucun souci pour votre transport et celui de vos bagages, pour vos repas, votre gîte, sur mer comme sur terre, et vous avez, en outre, la certitude de visiter les plus beaux sites de l'île.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Ouverture des gares, les dimanches et jours fériés, aux expéditions d'animaux vivants en petite vitesse.

Voici une mesure qui intéressera les expéditeurs de bestiaux.

Les gares, qui n'étaient pas ouvertes les dimanches et jours fériés à la réception des animaux vivants à expédier en petite vitesse, le sont, désormais, comme les autres jours

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

COLIS EXPRESS POUR L'ALLEMAGNE
LA SARRE ET LA SUISSE

Pour faciliter les transactions commerciales avec les pays de l'Europe Centrale, le P.-L.-M. a mis en vigueur, au départ de certaines de ses gares, un tarif international pour le transport direct des colis express.

C'est ainsi que les gares de Nice-Ville, Grasse et Cannes reçoivent les expéditions directes de colis express à destination de l'Allemagne et de la Sarre et celles de Nice-Ville, Cannes, Menton et Monaco, les expéditions directes de colis express pour la Suisse.

Pour des indications plus détaillées, se renseigner auprès de ces gares.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Préparez votre visite à la Foire Gastronomique de Dijon

L'annuelle Foire Gastronomique de Dijon ouvre ses stands du 5 au 20 novembre 1932. Tout ce qui se boit, se mange ou se rattache à l'art culinaire y sera exposé. Nos colonies et nombre de pays étrangers y seront représentés.

Voilà qui promet de curieuses surprises, d'autant plus que, pendant toute la durée de la Foire, les restaurants de la ville serviront, comme de coutume, à leurs clients le même plat du jour suivant un programme établi d'avance.

Mais Dijon, justement comparée à un musée en plein air, réservera à ses visiteurs un plaisir plus délicat que celui de faire des repas d'une exceptionnelle saveur : celui d'admirer ses monuments, ses maisons, ses rues et tout un ensemble architectural, évocateur du passé glorieux de la ville.

Vous aurez d'autant plus loisir d'admirer ces merveilles que les billets d'aller et retour délivrés pour Dijon par les gares P.-L.-M. pendant la période du 4 au 20 novembre 1932 sont valables jusqu'au 21 novembre inclus.

Notez enfin que les groupes d'au moins dix personnes justifiant de leur adhésion à une même organisation commerciale, industrielle ou agricole légalement constituée, se rendant à Dijon pour visiter la Foire Gastronomique, bénéficient d'une réduction de 50 %.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

POUR VOIR LA COTE D'AZUR
SOUS SES DIFFERENTS ASPECTS

il faut parcourir, dans les autocars P.-L.-M., la magnifique Route du Littoral, qui passe par toutes les plages entre Marseille et Nice.

Prix : 85 francs pour le parcours simple dans l'un ou l'autre sens et 150 francs pour l'aller et retour.

On délivre tous billets ou coupons d'autocar dans les grandes gares du P.-L.-M. ou dans ses bureaux de ville.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

LIVRAISON DES BAGAGES A DOMICILE

Les bagages expédiés d'une gare quelconque du P.-L.-M. à destination de Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Nice, Monte-Carlo et Menton, peuvent être, sur demande faite au moment de l'enregistrement, livrés à domicile.

Les frais de livraison sont payés à domicile, en même temps que la taxe d'enregistrement.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

DE NOUVEAUX WAGONS-RESTAURANTS
POUR TOUTES LES BOURSES

Des voitures-buffets ou des wagons-restaurants-bars circulent dans les trains :

23 (Paris-Nice), entre Avignon et Nice ;

24 (Nice-Paris), entre Nice et Avignon ;

743/744 (Lyon-Perrache-Strasbourg), sur tout son parcours ;

748/749 (Strasbourg-Lyon-Perrache), sur tout son parcours ;

GB (Genève-Bordeaux), entre Lyon-Perrache et Saint-Germain-des-Fossés ;

MB (Milan-Bordeaux), entre Saint-Germain-des-Fossés et Bordeaux ;

BM (Bordeaux-Milan), entre Bordeaux et Lyon-Perrache.

Dans ces wagons, des consommations et des repas sont servis à un prix modique pendant toute la durée du trajet. Profitez-en.

MINERVA

(9^e année)



MINERVA organise dans son N° 381, daté du 27 Novembre, un grand Concours : " Qui épouseriez-vous ? ". Celui-ci est le premier d'une série de Concours dotés de nombreux prix.

MINERVA n'est pas un journal de Modes. Ses efforts tendent vers d'autres buts ; il pense que les nouvelles générations de femmes ont besoin de lectures sérieuses où les questions politiques, économiques, financières, doivent être présentées à leur appréciation, mais encadrées d'admirables photographies et d'articles moins sévères sur l'actualité, le Théâtre, les Livres, le Cinéma, la Mode, etc.

MINERVA est le journal des femmes intelligentes. Sa formule est moderne et défend, chaque semaine, le féminisme français.

MINERVA publie de bons romans, des contes et nouvelles.

MINERVA a ouvert un Grand Concours de Bébés doté de 100.000 fr. de prix. 16 pages, grand format, abondamment illustrées, tirées en héliogravure.

Les abonnements d'un an sont remboursés par de fort jolies primes

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

55, Avenue Hoche - PARIS (8^e)
TÉLÉPHONE : CARNOT 78-28

F. FOUSSARIGUES, Directeur Général

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi - BEAUSOLEIL

19, Avenue des Fleurs - MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

MONTE-CARLO

SAISON D'HIVER
15 Novembre - 15 Mai

TOUS LES ARTS

TOUS LES SPORTS

TOUTES LES ATTRACTIONS

GOLF

18 Trous - Ouvert toute l'Année

MONTE-CARLO COUNTRY CLUB

20 Courts de Tennis et de Squash Racquets

:: :: RESTAURANT :: ::

MONTE-CARLO BEACH

Piscine Olympique

ÉTABLISSEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE

Son Luxe, ses Installations Modernes

**COMMUNICATIONS RAPIDES
PAR CHEMIN DE FER P.-L.-M.**

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

**APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL**

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES - PLANS - DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR**Titres frappés d'opposition.**

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 octobre 1931. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 24325, 24326, 86221.

Exploit de M^e Ch. Soccia, huissier à Monaco, en date du 3 février 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 8251.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 mars 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 25601.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 13 avril 1932. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 21463, 26689.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 25 juin 1932. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 39428, 44271, 44450, 51344.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 11 février 1932. Vingt Cinquièmes d'Actions de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 898, 899, 5506, 5508, 9997, 17716, 21759, 82900, 84949, 86683, 321012, 323887, 333022, 343454, 405140 à 405143, 407285, 459117.

Titres frappés de déchéance

Du 7 septembre 1932. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 44866, 50285, 54004.

Le Gérant : Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. - 1932.